

## *Département Universitaire d'Enseignement et de Formation en Orthophonie*

*Faculté Pierre et Marie Curie*

*Site Pitié Salpêtrière*

*Bureau 210- 2<sup>ème</sup> étage*

*91 boulevard de l'hôpital*

*75013 PARIS*

*[orthophonie@upmc.fr](mailto:orthophonie@upmc.fr)*

### **MODULE 20 : ELABORATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

**Déontologie 14h00 Mme Aubry**

**Elaboration de la pratique , création matériel de rééducation 30h00 ( Corinne Boutard, Peggy Gatignol, Pauline Steck bajon, Laurence Pedetti, Isabelle Riva)**

Objectif : pour les pathologies courantes en pratique, ( dyslexies, dysorthographies, retard de parole, dysphasies, efficiences limite, dysfonctionnement cérébral minime, troubles de la lecture avec difficultés attentionnels, troubles de la pragmatique, montage du langage écrit, pré requis au langage écrit, trouble de l'adressage avec et sans RL, prévention des conséquences des RL sur les maths, Compréhension des consignes ...

1. Avoir bien mis en place les différences entre les pathologies et pouvoir établir un diagnostic
2. Reprendre le sujet dans sa globalité (et non plus lexicale isolée, syntaxe isolée...) et établir le programme de rééducation en tenant compte des interactions des différentes composantes entre elles (ex. le lexique sur l'adressage/anticipation)
3. Présenter ses objectifs de rééducations et les moyens, donc connaître le matériel existant mais aussi élaborer un matériel précis en fonction d'une difficulté spécifique. Les objectifs urgents, comment, les moins urgents mais en anticipant les difficultés à venir prévisibles en fonction de la pathologie. Par ex. on sait qu'à terme telle pathologie va sur telle difficulté, donc en prévenir en faisant .....
4. donc objectif : élaboration ARGUMENTÉE d'un matériel de rééducation
5. Se rendre compte et accepter les diversités des techniques ou approches rééducatives, afin de les proposer plus tard de façon adaptée en fonction du sujet, sans tomber non plus dans « l'exercice illégal de la médecine »...
6. Pouvoir poser des questions par rapport à ce qu'elles voient en stage (et répondre à certaines questions en particulier par rapport au libéral de seconde année...). Faire établir les liens entre ce qu'elles voient et ce que leur ortho n'a pas toujours le temps de leur expliquer ou ne peut le faire devant le patient

L'étudiant devra ARGUMENTER ses programmes de rééducation, diagnostic et matériel et devra donc avoir lu, être en mesure de présenter et s'appuyer sur des articles scientifiques